**RAPPORT** N° 2019/E3/205

# ASSEMBLEE DE CORSE

#### 3 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2019

25 ET 26 JUILLET 2019

### RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

## PROJET D'ETABLISSEMENT DE LA CRECHE LAETITIA

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé



#### RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse gère en gestion directe la crèche Laetitia, il s'agit là d'un formidable outil éducatif qui contribue au développement de l'enfant.

Le nouveau projet d'établissement de la crèche Laetitia s'ancre à la fois dans la continuité du service proposé depuis sa création, de par son emplacement et son histoire, mais aussi dans l'innovation et la modernité, par son projet pédagogique et sa volonté de s'inscrire dans ce qui apparait comme un facteur essentiel du développement de l'enfant au travers du vivre ensemble, la pratique d'un bilinguisme maitrisé.

La culture de la bientraitance est le principal fil conducteur de la prise en charge globale des enfants et de la parentalité.

Aujourd'hui, la crèche multi-accueil Laetitia compte 24 employés, pour un agrément d'une capacité d'accueil de 50 enfants. Elle est financée par la Collectivité de Corse, la Caisse d'Allocations Familiales de Corse-du-Sud, ainsi que par les parents.

C'est actuellement la seule structure existante de multi-accueil pour la Collectivité de Corse.

L'ensemble du personnel propose des activités d'éveil, de jeu libre, des activités dirigées concourant au développement de l'enfant.

Ce personnel formé privilégie :

- l'écoute, la disponibilité, le respect du parent et de son enfant en tant que personne en devenir,
- la mise en place d'un cadre sécurisé qui répond au développement des enfants,
- l'accompagnement des enfants à vivre ensemble, à se respecter,
- la valorisation de tous et l'accompagnement des enfants dans leurs acquisitions.

Une des spécificités de la crèche est de compter parmi son personnel un cuisinier, ce qui permet d'être attentif à la qualité des repas, à leur valeur nutritionnelle et d'inscrire l'alimentation des enfants dans un contexte culturel.

La crèche Laetitia est également ouverte sur l'extérieur puisqu'elle s'est investie dans la formation professionnelle. Elle accueille ainsi des apprentis en préparation du certificat d'aptitude professionnelle (cuisine, petite enfance), des étudiants en soins infirmiers et des auxiliaires de puériculture en formation. Elle contribue ainsi à la formation et à la qualification des jeunes.

Le projet éducatif est un document de base dont l'objectif est de présenter non seulement la structure, son fonctionnement, ses missions mais surtout de présenter les orientations éducatives des différents temps de vie, au quotidien, des enfants accueillis dans chaque section.

Ce document est essentiel car il représente les valeurs éducatives auxquelles aspire chaque professionnel de l'équipe. Il est un fil conducteur de toutes les actions menées et proposées aux enfants en prenant en compte les compétences, les acquisitions de chacun dans sa singularité de manière collective et individuelle au quotidien. Il évolue, s'enrichit sans cesse dans le but d'améliorer la vie de chaque enfant dans la structure.

Ce projet résulte de longues observations, de pensées partagées et d'un travail commun. Il est le référentiel de toute l'équipe de la crèche Laetitia. C'est le fil conducteur de toutes les pratiques professionnelles engagées sur le terrain auprès des enfants. Les projets pédagogiques viennent le compléter, l'enrichir, et bien qu'il soit le reflet de la qualité d'accueil des enfants et de leurs parents, il n'est pas une fin en soi mais un outil de travail.

L'équipe éducative a mis en place une réflexion, afin de porter un projet de bilinguisme au sein de la structure et de valoriser ce qui était déjà existant. La promotion et la valorisation de la langue sont un axe fort de la politique de la Collectivité de Corse (CdC). La crèche constitue un espace privilégié puisqu'elle permet aux jeunes enfants de développer leurs moyens de communication, de favoriser l'intégration, d'aborder la transmission culturelle à travers la langue.

Le présent rapport vous propose d'approuver les 4 axes d'orientation de la structure multi-accueil Laetitia : le projet social, le règlement de fonctionnement, le projet éducatif et le projet pédagogique, joints en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.